



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU PIN Animaux de Compagnie – NAC -  
Centre d'Activité du Pin – 20 Avenue du Pin – 49070 Beaucouzé-Angers –tél : 02.41.22.00.33

□ Dr Philippe BENOITON

## CHAT

### **VERMIFUGE (prévention et traitement de ses parasites internes) :**

Une vermifugation régulière, dosée en **fonction de son poids, tous les 3 mois** en **alternant** les produits utilisés. Préférer la qualité des produits en clinique vétérinaire.

### **ALIMENTATION :**

Nous vous recommandons la marque **Hill's Science Plan** avec sa nouvelle gamme super premium **Vetessentials**, sous forme de croquettes.

C'est le choix qui, depuis 25 ans, permet à nos patients de vivre en forme et plus longtemps !

Il s'amusera même si vous séparez la ration dans des petites soucoupes placées dans la maison à des endroits pouvant changer.

S'il vit avec un chien sa gamelle sera disposée en hauteur.

### **HYGIENE DES OREILLES (Cérulytic) :**

Un nettoyage régulier de ses oreilles est conseillé après chaque shampoing.

### **HYGIENE DE LA PEAU ET DU POIL(Séboderm) :**

Comme le brossage et le peignage très régulier, s'il a été habitué petit, le shampoing peut être donné une fois par mois.

### **PREVENTION DES PUCES (Avantage, Stronghold, Program injectable) :**

Nous vous suggérons l'utilisation de produits applicables en pipette. L'efficacité dépend d'une application régulière **tous les mois**, de mai à octobre, en prévention.

La Pipette ne doit pas être appliquée sur la peau pendant les 2 jours qui précèdent et les 2 jours qui suivent un bain ou un shampoing.

**Program** est lui, utilisable **en injection tous les 6 mois** (à faire à la clinique)

### **SOINS DENTAIRES**

La plaque dentaire se forme naturellement et en permanence sur les dents et sous la gencive.

Sans soins et entretien régulier, la plaque dentaire sera responsable de la mauvaise haleine, puis d'une gingivite et enfin du déchaussement des dents. Des soins réguliers (brossage, utilisation de pâtes spéciales, lamelles à mâcher, croquettes spéciales ...) et un détartrage de temps en temps, permettront d'éviter les problèmes souvent irréversibles.

- NB : N'oubliez pas son contrôle annuel de santé et sa vaccination.
- **Nous vous rappelons que l'identification est devenue obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour tous les chats, une simple injection suffi. Cela permet de retrouver les fugueurs plus rapidement**

*Votre Vétérinaire Votre Meilleur Conseiller*

MEDECINE-CHIRURGIE-RADIOLOGIE-BIOLOGIE-HOSPITALISATION-E.C.G.-ECHOGRAPHIE-PHYTOTHERAPIE

Sur rendez-vous 9H00 à 12H30 et 14 H00 à 19H00 –du lundi matin au samedi matin – URGENCES 24H/24 – Tél. 02.41.22.00.33

Site internet : <https://www.cliniqueveterinairedupin.com>

e-mail : [contact@cliniqueveterinairedupin.com](mailto:contact@cliniqueveterinairedupin.com) ou [philippebenoiton@cliniqueveterinairedupin.com](mailto:philippebenoiton@cliniqueveterinairedupin.com)

S.E.L.A.R.L. de Vétérinaires du Pin – N°SIRET : 494423098 00016